

Date : 28/11/2022

De la part de la Direction de la communication
04 79 96 87 35 - communication@grandchambery.fr

Matinée de restitution du contrat de Ville



Crédits photo : Grand Chambéry – Gilles Garofolin

GRAND CHAMBERY
DIRECTION DE LA COMMUNICATION
106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex – 04 79 96 87 35



grandchambery.fr



[grandChambery](https://www.facebook.com/grandChambery)



[grandChambery](https://twitter.com/grandChambery)



[grandchamberyofficiel](https://www.instagram.com/grandchamberyofficiel)



[grandchambery](https://www.youtube.com/grandchambery)

Signé le 17 juillet 2015, le contrat de ville de **Grand Chambéry** a pour ambition de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et le reste du territoire et d'améliorer les conditions de vie des habitants.

Sur le territoire de **Grand Chambéry**, le périmètre politique de la ville concerne :

- **9 communes** (Chambéry, Barberaz, Barby, Cognin, Jacob Bellecombette, La Motte Servolex, La Ravoire, Saint Alban Laysse, Saint Baldoph).
- **2 quartiers prioritaires** (QPV) à Chambéry qui nécessitent une intervention globale dans les domaines du développement urbain et social : les Hauts de Chambéry et Biollay-Bellevue,
- **11 quartiers en veille active** (QVA) qui nécessitent un suivi à titre préventif.

Le contrat de Ville 2015-2022 incarne une politique partenariale et collaborative qui associe les représentants de l'Etat, les élus des collectivités locales, les services publics, les associations, les bailleurs sociaux, les conseils citoyens et les habitants.

Tous œuvrent dans les quartiers concernés et s'impliquent au quotidien pour accompagner les habitants sur les questions d'**insertion** professionnelle, **de cohésion** sociale et de **cadre de vie**.

L'année 2022 aura été dédiée à l'**évaluation du contrat - pilotée par les services de l'état- sur la période 2015-2022**. Dès le début du mois de mars 2022, des temps d'échanges ont été organisés en y associant l'ensemble des partenaires. Cette évaluation a été restituée le **Jeudi 10 Novembre dernier au Scarabée**, en présence de tous les acteurs du contrat.

On note clairement **des avancées** au cours des 7 dernières années sur toutes les thématiques couvertes par le contrat. Le sondage effectué auprès des différents acteurs du contrat révèle d'ailleurs que deux tiers d'entre eux considèrent que la politique de la ville a **favorisé l'émancipation des habitants** au cours de cette période.

Le bilan du contrat de ville en bref, c'est :

- **115 personnes présentes le 10 novembre** issus de tous horizons : institutions, élus, associations, habitants
- **550 000 euros annuels** de crédits spécifiques en subventions dédiés aux projets dans les quartiers politique de la ville
- **170 000 euros** de fonds de concours par an pour accompagner les projets d'investissement.
- Un projet de renouvellement urbain sur les **Hauts de Chambéry** avec un budget global de **140 millions euros**.
- Un projet de renouvellement urbain sur **Bellevue** d'un montant de **18 millions euros**.
- Une réflexion qui s'amorce pour lancer le renouvellement urbain du **Biollay**.

Dans les **quartiers prioritaires** d'une part, les projets de renouvellement urbain (Hauts de Chambéry – Biollay et Bellevue, portés conjointement par l'Agglomération, la Ville de Chambéry et Cristal Habitat) reflètent parfaitement les enjeux du contrat : ils permettent d'agir à la fois sur l'amélioration et la diversification de l'habitat, la mobilité et le désenclavement, **l'amélioration du cadre de vie et la requalification des équipements**. Le secteur du Nord des **Combes** connaîtra l'évolution la plus forte comme en témoigne la **labélisation en Eco-quartier**, mais c'est l'ensemble du quartier des Hauts de Chambéry qui bénéficiera du projet.

Dans les **quartiers en veille** active d'autre part, Grand Chambéry s'engage via des fonds d'investissement permettant d'accompagner des projets de réhabilitation ou de création d'équipements publics

Dans une perspective sociale, soulignons la réussite du déploiement du plan **Quartiers d'été**, qui a permis notamment à environ **1200 habitants** de profiter d'animations pendant la période estivale, la mise en place des lieux uniques d'insertion socioprofessionnelle **DECLIC** ou encore la labellisation **Cité éducative** qui permettra, grâce à une approche collaborative, de mener des projets pour la jeunesse. **Les chantiers éco-citoyens** pilotés par **Grand Chambéry** ont également rencontré un **grand succès**. En outre, les **progrès réalisés sur l'accompagnement** des jeunes par les **associations de proximité et les associations sportives** sont significatifs face à la montée d'une délinquance de plus en plus jeune. Des structures associatives et les communes sont en capacité de proposer de plus en plus d'événements et d'animations permettant de lutter contre l'isolement des jeunes ou de leurs familles.

Enfin, la matinée de restitution a mis l'accent sur les évolutions observées au sein de ces quartiers en termes **d'accès aux droits**. **16 des 22 structures** ont déclaré mener des actions consacrées à l'accès aux droits ; **45% de l'activité** de ces structures y est consacrée, ce qui équivaut à **50 temps pleins** travaillant sur ces thématiques au quotidien. La prolifération de ce type de structure répond clairement **aux besoins d'accompagnement** et d'émancipation des habitants et est au cœur des enjeux du contrat de Ville.

C'est Cloé Laurendeau, de la compagnie « La Baraque à Plume », circassienne, qui a clôturé de manière décalée et avec beaucoup d'**humour** la matinée, pour prendre un peu de recul sur cette **politique publique** foisonnante dont la force est de **fédérer** les acteurs.

Après avoir assisté à la présentation, les participants étaient invités à se réunir autour de **stands dédiés à chaque thématique dans le but d'échanger et de réfléchir** aux orientations futures. Face à la multitude de projets réalisés et aux nouveaux enjeux qui émergent régulièrement dans ces quartiers, le défi pour **Grand Chambéry** est désormais de faire converger les attentes de chacun et de veiller au déploiement de moyens financiers pour poursuivre les progrès accomplis.